



Séance du 17 décembre 2015 2015 à 20h30 heures
Commune de Cahors – Salle des congrès – Espace Clément-Marot
*Aujourd'hui, (dix-sept décembre deux mille quinze), le Conseil
communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors –Salle des congrès –
Espace Clément-Marot*

Etaient présents :

51 titulaires dont 10 possédant une procuration
11 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève,
M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise,
M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco,
Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK
Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme
RIVIERE Brigitte, Mme EYMES Isabelle,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD
Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CIEURAC
COURS
FONTANES
LAROQUE DES ARCS
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
ST DENIS CATUS
ST GERY
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. RAFFY Bernard,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :CABRERETS
CAHORSCATUS
DOUELLELABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LE MONTAT
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINESST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE

26 titulaires

M. SEGOND Dominique,
Mme LASFARGUES Geneviève (procuration à M. MUNTE), Mme
BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent (procuration M.
VAYSSOUZE-FAURE), M. SINDOU Géraud (procuration à Mme
FAUBERT), Mme LENEVEU Hélène (procuration à M.
DELPECH), M. COLIN Henri (procuration à M. SAN JUAN), Mme
DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration
à M. SIMON), M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick
M. VAZ Victor (procuration M. TAILLARDAS)
Mme LANES Bénédicte (procuration à M. DIZENGREMEL), M.
TREIL Jean
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration à Mme VANBESIEN)
M. SABOT Aimé,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël (procuration à M. LEFEBVRE),
M. CHATAIN Thierry,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (procuration M. MARRE),
M. LIAUZUN Christian,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,Etaient excusés ou absents :BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
LHERM
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERS

16 suppléants

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène
M. BARDINA Fabien
Mme SALANIE Jacqueline
M. BESSEDE Arnaud
M. SOULIER Yves
M. DECREMPS Frédéric
M. RIGAL Serge
M. BONNET Frédéric,
M. NICOLAON Patrick,
M. GILES Jérôme,Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Politiques contractuelles

Objet : Projet de légumerie centralisée – Approbation du projet et du plan de financement
prévisionnel

A été adopté à l'unanimité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 17 décembre 2015

Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Ghislaine BAZALGUES
Service : Politiques Contractuelles

Objet : Projet de légumerie centralisée – Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 18 septembre 2014, le conseil communautaire a reconnu l'intérêt communautaire et l'opportunité du projet d'aménagement et de gestion d'une légumerie centralisée, permettant le lancement des études de faisabilité. Il figure par ailleurs dans les actions inscrites au projet de territoire.

La légumerie centralisée a pour objet de permettre la transformation et la distribution de fruits et légumes frais bruts en produits de 4ème gamme (prêts à l'emploi), en gestion directe (régie), avec différents partenaires (Chambre d'Agriculture, Région, Département, hôpital, Bio46...).

Les circuits courts seront favorisés ainsi que l'amélioration et la diversification des productions, dégageant ainsi de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux. De plus, l'apport régulier de légumes et fruits frais dans les repas destinés aux enfants et personnes âgées favorisera leur maintien en bonne santé. Par ailleurs, l'achat direct aux producteurs locaux limitera les transports et stockages, contribuant ainsi à un meilleur environnement.

Les études de faisabilité techniques étant finalisées, les aménagements intérieurs de la légumerie pourront être réalisés en 2016, ce qui permettra un démarrage de l'activité en phase 1, à savoir, la fourniture de la cuisine centrale du Grand Cahors. L'extension de la légumerie avec les partenaires volontaires pourrait alors avoir lieu courant 2016/2017.

Le coût global HT du projet (hors aléas et révisions de prix) se décompose comme suit :

- Matériels et équipements : 58 000 €
- Travaux aménagements intérieurs et extérieurs : 76 000 €

Total investissement => 134 000 € HT

Plan de financement prévisionnel

Etat : 25 %	33 500 €
DRAAF : 29 %	40 000 €
Région : 20 %	26 800 €
Maître d'ouvrage Grand Cahors : 26 %	33 700 €

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets, fonctions et natures correspondantes.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la création d'une légumerie centralisée et son coût d'opération à hauteur de 134 000 € HT,
- b- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- c- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à solliciter toutes les subventions relatives à l'exécution de ce projet,
- d- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

PO
PJ